



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 26030001

Ancien N° régional : 26480000

Marais de la Veaune et Etang du Mouchet

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 50,08 ha

Drôme CHAVANNES, MARSAZ

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	3
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 19

Description et intérêt du site

La Veaune est une petite rivière de la "Drôme des collines". Elle prend sa source entre les villages de Chavannes et de Chantemerle-les-Blés, dans une légère cuvette topographique, au nord de la station de pompage. La rivière termine sa course dans le cours de l'Isère à environ neuf kilomètres au sud. L'eau circule dans un réseau de petits canaux qui viennent former des bassins d'eau libre. Au sud de la route, le ruisseau alimente un étang privé sous le château du Mouchet. La partie nord du site, incluse dans le périmètre de captage des eaux, est un lieu de promenade apprécié. L'étang du Mouchet, par contre, est un site privé visible uniquement de la route. La diversité des milieux aquatiques, petits ruisseaux d'eau courante et pièce d'eau calme, et les contrastes marqués entre la végétation de pleine lumière et les milieux sombres, font tout l'intérêt naturaliste de cet ensemble. La présence de nombreuses espèces animales ou végétales en est ainsi favorisée. L'Aulne glutineux est l'arbre caractéristique des sols gorgés d'eau. On trouve, ici, en bordure de l'étang et le long du ruisseau. Cet arbre, aux jeunes pousses vertes et visqueuses, forme, avec les saules, la Bourdaine, le Sureau noir et d'autres ligneux, des boisements denses, difficiles à pénétrer. Peuvent y nicher des oiseaux comme le Pic épeichette et la Bouscarle de Cetti. L'étang du Mouchet est une belle pièce d'eau bordée d'un ensemble végétal harmonieux. L'eau libre est en grande partie recouverte par les feuilles des nénuphars. Un important herbier de plantes immergées (cératophylles, myriophylles, potamots...) affleure en surface. Cette flore aquatique émet, parfois, en été, de discrètes fleurs au-dessus de l'eau. La berge de l'étang est colonisée par des ceintures végétales denses imbriquées : formation à laïches en touradons et bois marécageux de saules et d'aulnes. La Fougère des marais, espèce protégée en région Rhône-Alpes, trouve autour de l'étang l'une de ses rares stations drômoises. Cette fougère est assez abondante sur ce site. On peut l'apercevoir entre les grosses touffes de laïches et dans les sous-bois aux sols gorgés d'eau. Dans ces mêmes habitats naturels, sur sols vaseux, d'autres espèces rares, telles que la Laïche faux-souchet ou le Samole de Valerand, sont à signaler. Sous le château, la pelouse qui borde l'étang héberge une population assez importante d'Epipactis du Rhône. Cette orchidée méconnue n'a été que récemment caractérisée par des botanistes lyonnais. Deux stations sont connues actuellement dans le département de la Drôme, toutes deux situées dans la vallée du Rhône. Plus de trente trois espèces de libellules ont été observées sur cette zone. Ce chiffre, particulièrement élevé, prouve bien la diversité et la qualité de ces habitats aquatiques. L'espèce la plus remarquable est l'Agrion de Mercure, inscrite sur la liste rouge nationale des espèces menacées. Cette discrète demoiselle, présente sur les eaux riches en végétation aquatique, est un précieux descripteur de la qualité écologique des cours d'eau. Une population importante de cette espèce indique, en effet, l'excellente qualité de l'eau. Mentionnons également deux autres espèces : le Caloptéryx méditerranéen, en limite de répartition dans les collines, et l'Æschne isocèle, grosse libellule menacée, disséminée en France.

Milieus naturels

44.911 BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESOEUTROPHES

Faune vertébrée

Oiseaux

Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>

Flore

Laïche distique	<i>Carex disticha</i> Hudson
Laïche faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i> L.
Cornifle immergé	<i>Ceratophyllum demersum</i> L.
Epipactis du Rhône	<i>Epipactis rhodanensis</i> A. Gévaudan & K. Robatsch [1]
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i> L.
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i> Schott

Faune invertébrée

Libellules

Aesche isocèle	<i>Anaciaesha isosceles</i>
Calopteryx méditerranéen	<i>Calopteryx xanthostoma</i>
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Sympetrum à corps déprimé	<i>Sympetrum depressiusculum</i>

Bibliographie

DELIRY C., GRAND D. et al.

L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) dans la Moyenne vallée du Rhône : mise en perspective des données par rapport à la région Rhône-Alpes

21 pages 1998 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

GARRAUD L.

Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique

925 pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

GRAND D.

Les libellules du Rhône

255 pages 2004 Consultable : Société Linnéenne de Lyon

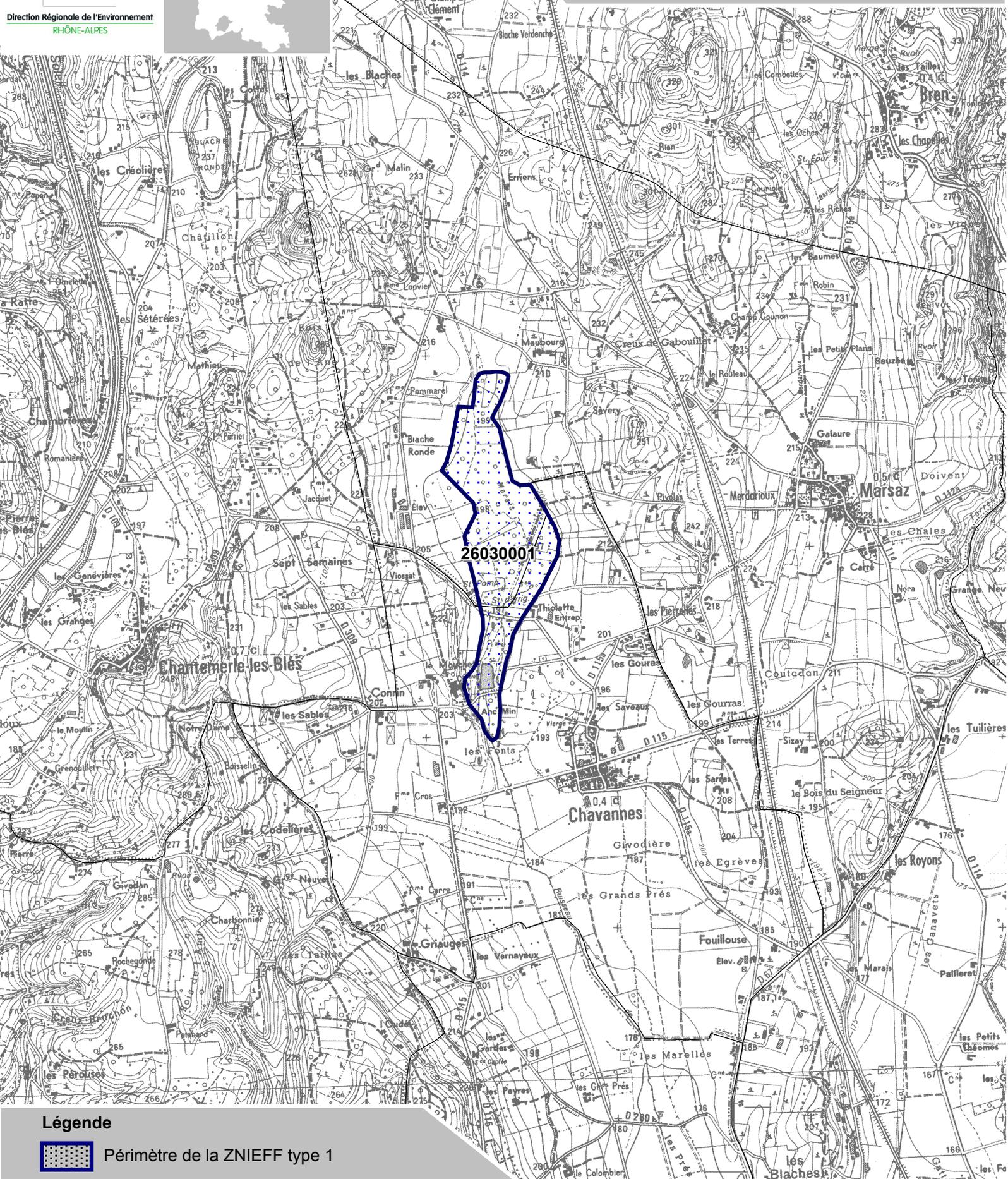


LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°26030001



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)